

CODE DE MÉTIER 620C

Praticienne ou praticien du développement de l'enfant

Programme
d'apprentissage

Accompagnez les enfants dans leur développement, de la naissance à 12 ans.

Les praticiennes et praticiens du développement de l'enfant planifient et animent des activités adaptées aux besoins des enfants. Ils favorisent leur développement global, observent leurs progrès et échangent avec les parents et les collègues au sujet de leurs forces et de leurs difficultés.

Ce programme mène à un certificat d'apprentissage.

Inscription en 3 étapes

1. Trouvez un employeur parrain prêt à vous former et à superviser vos heures de formation pratique.
2. Présentez votre demande dans le [portail de Métiers spécialisés Ontario](#).
3. Inscrivez-vous auprès du secteur des Programmes d'apprentissage du Collège Boréal : 1-800-361-6673, poste 3003 | apprentissage@collegeboreal.ca

Formation en ligne et expérience pratique

- > Formation théorique en ligne, selon les dates fixées par le Collège
- > Formation pratique en milieu de travail, à confirmer auprès de Métiers spécialisés Ontario

Niveau 1 – 561 heures

Cours

- > Santé, sécurité et nutrition
- > Développement de l'enfant I
- > Protection de l'enfant
- > Pratiques inclusives et défense des droits
- > Activités créatives
- > Fondements pour les milieux d'apprentissage de la petite enfance
- > Stage – Fondements pour les milieux d'apprentissage de la petite enfance
- > Développement de l'enfant II
- > Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire I
- > Stage – Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire I
- > Milieu d'apprentissage des enfants d'âge scolaire
- > Stage – Milieu d'apprentissage des enfants d'âge scolaire

Niveau 2 – 564 heures

Cours

- > Communication interpersonnelle
- > Enfant, famille et collectivité
- > Exercice professionnel
- > Stage avancé
- > Milieu d'apprentissage des poupons et des bambins
- > Stage – Milieu d'apprentissage des poupons et des bambins
- > Philosophies et modèles éducatifs pour le développement de la petite enfance
- > Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire II
- > Stage – Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire II
- > Administration des programmes d'apprentissage, lois et politiques sociales
- > Développement de l'enfant III : inclusion d'enfants ayant des besoins particuliers

Trouvez un bureau d'apprentissage d'Emploi Ontario dans votre région : ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario

Passerelle vers le diplôme

Vous souhaitez obtenir un diplôme collégial?

Inscrivez-vous aux cours de la passerelle menant au diplôme en Éducation en services à l'enfance. Vous pouvez vous y inscrire à tout moment pendant le programme d'apprentissage.

Pour obtenir le diplôme, vous devez :

1. Réussir le programme d'apprentissage.
2. Obtenir de Métiers spécialisés Ontario une copie du certificat d'apprentissage.
3. Réussir les cours de la passerelle.

Cours de la passerelle

- > COM1012 – Communication française professionnelle et scolaire
- > COM1015 – Oral Communication for Professional Environments*

* Préalable au cours COM1015 : test de classement en anglais. Contactez : service_testing@collegeboreal.ca

Note : Pour devenir membre de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, vous devez détenir un diplôme en Éducation en services à l'enfance.

Inscription à la passerelle

1-800-361-6673, poste 2180
registrariat@collegeboreal.ca

Programme offert par le Collège Boréal, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et Métiers spécialisés Ontario. Financé en partie par les gouvernements du Canada et de l'Ontario.